

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 20 mars 2024

DEL20240320_032

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt mars à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des mariages à NANGY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 07 mars précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes d'Arve et Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 17, puis **19** à partir de **19h20** et la **délibération DEL20240214_020** ; **20** à compter de **19h30** et à partir de la délibération **DEL20240214_026**), et **21** à **20h**, et la **délibération DEL20240214_026**) ;

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN (arrivé à **20h** et à partir de la délibération **DEL20240214_026**), Laurent CHIORINO ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Dominique BRAND, Patrice DOMPMARTIN (arrivé à **19h30** et à partir de la délibération **DEL20240214_026**), Isabelle ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Denise GÉRELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD (arrivée à **19h20**, à partir de la délibération **DEL20240214_020**), Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, André PUGIN, Isabelle SAGE (arrivée à **19h20** et à partir de la délibération **DEL20240214_020**) ;

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 4

Absents excusés avec procuration : Billy MARQUET, Nadine PÉRINET, Lucas PUGIN, Ludovic WISZNIEWSKI ;

Absents excusés : Sophie BIOLLUZ, David DE VITO, Didier EISACK, Anne-Marie LALLIARD, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Valérie VACHOUX ;

Secrétaire de séance : Rodolphe ARNOULD.

DEL20240320_032 - Budget annexe ZAE - vote de l'affectation du résultat 2023

Rapporteur : Madame Régine MAYORAZ, 4^{ème} Vice-Présidente en charge des Ressources

VU les règles de l'affectation des résultats telles que prévues par les articles L2311-5 et L2311-11 du CGCT ;

VU la délibération DEL20240214_003 du Conseil communautaire de la CCA&S du 14^{er} février 2024, portant DOB 2024 et son ROB annexé ;

VU l'avis favorable des membres de la Commission Ressources et du Bureau en date du 05 février 2024 ;

VU le compte administratif 2023 du budget annexe - ZAE tel que voté par délibération du Conseil communautaire DEL20240320_030 au cours de la présente séance du 20 mars 2024 ;

VU la délibération DEL20240320_029 du Conseil communautaire de la CCA&S, portant approbation du budget primitif du budget principal 2024 présenté au cours de la présente séance ;

Madame la Vice-présidente propose ensuite d'affecter le résultat 2023 du budget annexe - ZAE comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
* Résultat antérieur positif reporté de :	0,00 €
* Résultat de l'exercice 2023 négatif de :	- 43 813,22 €
* Résultat cumulé négatif à affecter de :	- 43 813,22 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	
* Résultat antérieur négatif reporté de :	-190 327,83 €
* Résultat de l'exercice positif de :	184 522,68 €
* Résultat cumulé négatif à affecter de :	-5 805,15 €
RÉSULTAT À AFFECTER :	
* le résultat à reporter en investissement est de :	- 43 813,22 €

Au vu de l'ensemble de ces informations, et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VOTE** l'affectation du résultat 2023 du budget annexe - ZAE comme suit :
 - Report en investissement (DI 001) **5 805,15 €**
 - Déficit de fonctionnement reporté (DF 002) **43 813,22 €.**

Le Secrétaire de séance
Monsieur Rodolphe ARNOULD

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 28/03/2024
Publié, le 28/03/2024